



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WUHAN

BOURSES SCOLAIRES 2010 – 2011

La campagne de bourses scolaires pour l'année scolaire 2010 – 2011 est désormais ouverte. Les familles souhaitant faire une demande (ou un renouvellement) de bourse ou de prise en charge sont invitées à déposer un dossier avant le 20 mars 2010 au Consulat général de France à Wuhan. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

L'ensemble des éléments constitutifs du dossier sont téléchargeables à l'adresse suivante :

http://www.aefe.diplomatie.fr/article.php/Aide_à_la_scolarité_au_bénéfice_des_enfants_français_résidant_avec_leur_famille_à_l'étranger

L'attribution d'une bourse et son montant dépendent des ressources de la famille pour l'année 2009 (application du barème) et des crédits octroyés chaque année par le gouvernement français. Chaque dossier complet, déposé dans les délais, sera examiné en commission locale puis validé par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger après avis de la commission nationale qui se réunira en juin 2010